

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 décembre 2020**

N° 6

Présents : Tous les membres en exercice  
Convocation du 04 décembre 2020  
Excusés :  
Secrétaire de séance : CALAME Benoit

**1) CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'en vertu de l'article 1609C nonies 1V du Code Général des Impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée entre l'établissement public intercommunal et ses communes membres. Elle est composée de membres des Conseils municipaux des communes concernées, élus communautaires ou non, et chaque Conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

La CLECT a plusieurs missions, dont notamment, l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes.

Par délibération n°CCVM2020/1410002, le Conseil communautaire a fixé le nombre de délégués de la CLECT à 17 membres au total, incluant le Président de la Communauté de Communes du Val de Morteau, ainsi qu'1 membre titulaire et 1 membre suppléant par commune membre de la CCVM.

Aussi Monsieur le Maire propose au Conseil de procéder à la désignation au sein du Conseil Municipal de 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) pour siéger au sein de la CLECT.

Vu les candidatures de M. Jean-Pierre Frigo et Mme Christelle Vuillemin ;

A l'unanimité des membres présents et représentés :

Désigne M. Jean-Pierre Frigo comme représentant titulaire de la commune de Grand'Combe Châteleu auprès de la CLECT du Val de Morteau 2020 – 2026

Désigne Mme Christelle Vuillemin comme représentante suppléante de la commune de Grand'Combe Châteleu auprès de la CLECT du Val de Morteau 2020 - 2026

Vote : 15 pour

**2) Révision loyer 2021**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'évolution annuelle de l'indice de référence intervenant dans la révision des loyers au 3ième trimestre 2020 qui est de + 0.46 %.

Il propose que cette augmentation soit appliquée aux loyers à partir du 1er janvier 2021.

Vote : 15 pour

### **3) Dépenses d'investissement 2021**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans l'attente du vote du budget 2021, il est nécessaire de valider le principe d'autoriser les dépenses d'investissement sur la base d'un montant équivalent à 1/4 de celles de 2020 sur les budgets bois, eau et communal.

Accord du Conseil Municipal

Vote : 15 pour

### **4) Courriers - Divers**

#### **Eco Pâturage M. Bournez Maxime**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le principe de l'éco pâturage.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du dossier, prendra contact avec l'entreprise Max paysage pour une étude de faisabilité.

Vote : 15 pour

#### **M. Maillot Philippe - Mme Viennet Frédérique**

##### **7, Les Bergères**

Sollicitent le Conseil Municipal pour leur projet de construction d'un abri à proximité de la voie communale.

la commission urbanisme se rendra sur place.

#### **M. Perret Régis**

##### **16 Le Clos Bernard**

Résiliation du contrat de location du garage communal situé 2 Rossignier au 31 décembre 2020.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

#### **M. Manzoni Jean-Pierre**

##### **2 Les Bergères**

Demande de location d'un garage communal.

Le Conseil Municipal prend note du courrier.

#### **M. Lionel Vuillemin**

##### **3 Place du Champ de Foire 25500 Morteau**

Demande le raccordement aux réseaux d'eau potable et assainissement des bâtiments lui appartenant lieu dit Pré-Rondot dans le cadre des travaux 2021.

Le Conseil Municipal en prend note. Une rencontre avec M. Vuillemin Lionel aura lieu en amont des travaux 2021.

Vote : 15 pour

#### **Le Refuge d'accueil et d'espoir du Val**

##### **3 Le Sauron 25500 Morteau**

Recherche un local pour établir le refuge et ainsi mettre les animaux à l'abris, mais aussi un lieu pour, le Repère, le bar associatif qui permettrait de collecter les fonds nécessaire.

La Commune ne possède aucun local disponible.

**SSIAD Service de soins infirmier à domicile**  
**9 rue du Maréchal Leclerc 25500 Morteau**

Courrier relatif à l'exclus du Ségur de santé correspondant à une revalorisation de salaire pour le personnel du SSIAD

Le Conseil Municipal vote une motion de soutien pour appuyer et soutenir les revendications du SSIAD.

**Infos :**

**Bibliothèque**

Réouverture depuis le 5 décembre 2020, le mercredi et samedi matin de 10 h à 12 h.

**Site internet de la commune de Grand'Combe Châteleu**

La commune s'est dotée d'un nouveau site internet à compter du 15 novembre 2020.

Adresse : grandcombechateleu.fr

L'ordre du jour étant épuisé, les Conseillers n'ayant plus de question, le Président lève la séance à 20 h 50

Le Maire  
Jean-Pierre FRIGO



Le Secrétaire  
Benoit CALAME